

Communiqué commun

Fédérations Syndicales de Cheminots

CGT-CFDT- FO- SUD-Rail- UNSA- CFE-CGC- FGAAC

La forte mobilisation du 29 janvier 2009 a conduit le Président de la République à recevoir les confédérations syndicales le 18 février 2009. A l'issue de cette réunion, les organisations syndicales CGT-CFDT- FO- CFTC- CGC- FSU - UNSA - SOLIDAIRES ont jugé les annonces très insuffisantes au regard des exigences portées sur la plate-forme commune au plan interprofessionnel. **Le Président de la République maintient pour l'essentiel ses orientations en matière de politique économique et sociale.** Les huit organisations syndicales appellent à amplifier la mobilisation des salariés du public et du privé et décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle de grève et de manifestations le jeudi 19 mars.

Les Fédérations Syndicales de Cheminots CGT-CFDT- FO- SUD-Rail- UNSA- CFE-CGC- FGAAC, dans le prolongement de la journée du 29 janvier 2009, qui a vu 43% de grévistes ont déposé une DCI Nationale le 13 Février.

En effet, une large majorité de cheminots rejettent les multiples réorganisations engagées et les projets en cours menés à marche forcée qui remettent en cause l'organisation transverse, le caractère intégré de l'entreprise publique et le statut.

Les fédérations ont été reçues le 18 Février par la **direction SNCF**. Cette dernière n'ayant pas tiré les enseignements du mécontentement exprimé par les cheminots en **ne répondant pas à leurs exigences et revendications**, les **7 fédérations syndicales de cheminots** se sont à nouveau réunies en interfédérale le jeudi 26 février 2009. Elles **ont décidé** dans ce contexte, **de déposer un préavis de grève unitaire pour la journée du 19 mars 2009, en lien avec la plateforme revendicative commune interprofessionnelle**, pour exiger :

- Le développement du service public ferroviaire SNCF ;
- Le maintien du caractère intégré et de l'unicité de la SNCF ;
- Une autre politique de l'emploi ;
- L'ouverture immédiate de négociations salariales avec la revalorisation de la valeur du point et l'augmentation du pouvoir d'achat des pensions.

Malgré les résultats excédentaires affichés par la direction de la SNCF, celle-ci poursuit ses réductions massives d'emplois, le non respect de la réglementation, la précarisation de l'emploi avec des conséquences négatives sur les conditions de vie et de travail des cheminots et sur le service public ferroviaire.

Dans ce cadre, sans réponses apportées aux exigences exprimées par les cheminots, les fédérations syndicales de cheminots CGT- CFDT- FO- SUD-Rail- UNSA- CFE-CGC- FGAAC appelleront tous les cheminots à s'inscrire massivement dans une grève de 24h*le jeudi 19 mars 2009 et à participer aux manifestations interprofessionnelles.

Paris, le 04 mars 2009

*le préavis de grève unitaire couvre la période du mercredi 18 mars 2009 à 20h au vendredi 20 mars 2009 à 08h00.